

Le 14 février 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue devant public, le mardi 14 février 2023, de 16 h 30 à 16 h 45 en la salle de l'édifice municipal, au 5, Route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de Mme Nicole Généreux, mairesse.

Mme Manon Bélanger, conseillère
Mme Joceline D'Amour, conseillère
M. Charles Garon, conseiller
M. Frédéric Landry, conseiller (absent)
M. André Asselin, conseiller (absent)
M. Rogé Francoeur, conseiller

Formant quorum

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, Mme la mairesse déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la directrice générale adjointe fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement d'emprunt numéro 367 décrétant une dépense de 643 876 \$ et un emprunt de 643 876 \$ pour des travaux de 3 transitions et 3 remplacements de ponceaux sur le rang de la Haute-Ville
4. Offres de service première ligne
5. Période de questions
6. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Mme Manon Bélanger

034-2023

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

3. Adoption du règlement d'emprunt numéro 367 décrétant une dépense de 643 876 \$ et un emprunt de 643 876 \$ pour des travaux de 3 transitions et 3 remplacements de ponceaux sur le rang de la Haute-Ville

035-2023

Il est proposé par Mme Joceline D'Amour

Appuyé par M. Charles Garon

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement d'emprunt numéro 367 décrétant une dépense de 643 876 \$ et un emprunt de 643 876 \$ pour des travaux de 3 transitions et 3 remplacements de ponceaux sur le rang de la Haute-Ville

4. Offres de service première ligne

ATTENDU QUE

la municipalité a reçu plusieurs offres de service première ligne pour l'année 2023 et la Firme BTLP Avocats a été retenue.

036-2023

Il est proposé par M. Rogé Francoeur

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de services première ligne de la firme BTLP Avocats pour l'année 2023 pour un montant de 500 \$.

5. Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

6. Clôture et levée de la séance

037-2023

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Charles Garon

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 16 h 45.

Signature du procès-verbal

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mme Nicole Généreux,
Mairesse

Suzanne Dubé,
Directrice générale et
Greffière-trésorière adjointe